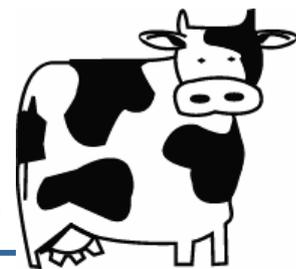


9 juin 2005

Salariés de PSE... souriez, vous êtes pris pour des



Chapitre I : M. Irlinger et les réunion DP...

Voici quelques « perles » de la direction lors des DP de mai :

● Nous avons demandé des écrans plats (selon les engagements de la Direction), pour permettre la mise en place de tables réglables en hauteur dans le plateau Pré-press, et tout particulièrement au service Mise en page, car de nombreux salariés souffrent des cervicales.

La réponse : ils étudieront et regarderont les possibilités budgétaires. Une étude « *normes qualité couleur* » aura lieu avant la prise de décision.

Notre analyse : du pipeau !!! Ceci n'a aucun rapport avec la question car à la Mise en page, l'affichage des éléments graphiques se fait en basse définition. Donc aucun besoin de « norme qualité couleur ». (*Concernant les possibilités budgétaires... regardez le chapitre II de ce tract*)

● Nous avons demandé des précisions concernant les remplacements malades et vacances au service Magasin général.

La réponse : « *En fonction du cas de figure rencontré, le remplacement sera trouvé d'une manière ou d'une autre* ».

Notre analyse : avec cette réponse provocatrice, la direction prétendrait-elle que la manière dont un service va fonctionner ne concerne pas les salariés qui devront subir la situation ?

● Nous avons demandé que les maquettes fournies à la Mise en page par la rédaction comportent, comme avant, tous les éléments nécessaires au montage. Nous avons expliqué qu'il s'agissait de respecter la parole donnée par M. Fanneau, lorsque il s'est engagé devant tout le service, à ne pas modifier les maquettes lors de la mise en place du « carton ».

La réponse : Lorsqu'une maquette n'est pas conforme, elle doit être transmise à la direction pour action « correctrice ».

Notre analyse : nous refusons de rentrer dans une invitation à la « délation organisée » que la direction souhaite mettre en place. La demande ne concerne pas du tout les erreurs de maquettes dans lesquelles les SR oublient parfois un élément. Ces problèmes, l'atelier de Mise en page les gère depuis des années sans faire appel aux mesures « correctives » de M. Irlinger. Notre demande concerne uniquement des éléments que la direction a demandé aux SR de ne plus inscrire sur la maquette, par exemple l'emplacement des photos.

Cette réponse de la Direction est un cas d'école du « comment répondre à côté pour ne pas répondre ».

● Nous avons demandé si toutes les candidatures des enfants des salariés de PSE (rentrant dans nos règles de fonctionnement) avaient été retenues pour les remplacements d'été.

La réponse : « Toutes les demandes n'ont pas pu être satisfaites ».

Notre analyse : nous sommes révoltés. Cette possibilité, pourtant inscrite depuis longtemps dans notre fonctionnement, est remise en question par la nouvelle direction. En revanche, des enfants de salariés d'autres sociétés du DL sont retenus pour réaliser de remplacements à PSE alors que dans ces sociétés, les enfants de PSE sont systématiquement et par principe, refusés.

● Nous avons demandé une explication concernant la présence d'un Intérimaire au service Entretien Général nuit, sans qu'aucune information préalable n'ait été faite au Comité d'entreprise.

La réponse : « Cela c'est fait dans la concertation avec l'équipe concernée »

Notre analyse : C'est faux. Cette réponse a provoqué la réaction immédiate d'un élu CFDT travaillant à l'Entretien général nuit qui a réfuté les propos de M. Irlinger en lui rappelant que lors de cette réunion « de service », la majorité des salariés était contre la venue d'un intérimaire. De plus, la réponse de la Direction n'a aucun rapport avec la question, car notre demande n'était pas de savoir si les salariés étaient d'accord, mais la raison pour laquelle la direction n'avait pas respecté ses obligations en ce qui concerne l'information du Comité d'entreprise lorsqu'elle modifie l'organisation et le fonctionnement d'un service.

Enseignement : Quand la nouvelle direction « consulte » les salariés en « tête à tête » elle le fait uniquement dans le but de mieux les manipuler et leur faire accepter ce qu'elle souhaite. Et quand ça ne marche pas, elle est prête à mentir pour s'en expliquer.

Chapitre II : des difficultés économiques énormes ...

Depuis quelque temps, les difficultés économiques de l'entreprise servent à tout justifier :

- Repas de stagiaires non pris en charge par l'entreprise lors d'une formation
- Absence de remplacement des salariés absents
- Restrictions de tous ordres...

... Bien entendu la liste n'est pas exhaustive et chacun pourra la compléter avec son vécu...

Heureusement les temps ne sont pas durs pour tout le monde. Un seul exemple :

Une formation est suivie par les cadres de PSE ainsi que par quelques techniciens « choisis » par la direction. Cette formation, appelée « de management », prétend tout simplement enseigner à nos cadres comment mieux manipuler leurs équipes, parler au gens pour les convaincre, isoler les « grandes gueules », couper les salariés des syndicats, intervenir lors d'une réunion d'information pour semer le doute et la division entre les salariés. Tout ceci, uniquement dans le but de mieux faire passer la parole de la Direction.

Tout cela au prix modique de **57.000 €**, sans compter que les séances se passent parfois dans un « petit » hôtel de la région où les repas sont, bien entendu, pris en charge par la direction.

Vraiment, quand on aime on ne compte pas !

Chapitre III : présentation de la nouvelle maquette...

La Direction invite tous les salariés à la présentation de la nouvelle maquette du journal, car il ne faut pas oublier que ce nouveau journal est le vôtre. Si on se rappelle de l'engagement ferme de la direction il y a quelques mois, nous serons tous consultés, et notre avis sera pris en compte avant de décider. Pour la nouvelle direction, c'est comme ça, la parole de chaque salarié compte.

Mais... petits couacs !

Les employés, les journalistes et même les cadres de PSE, ont eu le droit à la présentation confortablement pendant leur temps de travail. Ce qui est évidemment normal et justifié.

Pour les ouvriers du Livre et les techniciens de PSE, c'était une autre histoire ! Ils pourront participer à cette présentation uniquement en dehors de leur temps du travail. Vous l'avez compris : vous travaillez l'après-midi, et bien, une présentation vous attend le matin ou le soir. Vous travaillez le soir, vous n'avez qu'à venir l'après midi. (Bien entendu, sans être rémunéré).

DERNIERE NOUVELLE : après notre intervention auprès de la Direction, celle-ci a accepté d'organiser les présentations « pendant le temps de travail ».